

Les gouvernements canadien et coréen discutent de télécommunications

À Séoul, en septembre dernier, avaient lieu, entre le ministère coréen des Communications et Industrie Canada, les premières consultations canado-coréennes sur la politique des télécommunications. Les discussions ont porté sur la téléphonie mobile, les normes, les préoccupations commerciales, les questions multilatérales, les travaux conjoints de recherche et le transfert technologique. Ces échanges, échelonnés sur deux jours et coprésidés par Michael Binder (sous-ministre adjoint du Spectre, de la Technologie de l'information et des Télécommunications) et par son homologue coréen, le sous-ministre Park Sung-Deuk, ont permis aux Coréens d'expliquer clairement leur processus d'homologation, qui complique la vie de certaines entreprises canadiennes. Le Canada a soulevé la possibilité de signer un accord bilatéral sur l'homologation, qui permettrait de ratifier les essais sur une base réciproque. Les deux gouvernements acceptent de travailler en vue de préparer une entente pour l'an prochain. Le Canada va donner suite à son projet de coopération sur les essais d'intégration des systèmes ouverts.

Téléphonie mobile

Au cours des échanges, le porte-parole du ministère coréen a expliqué le programme de développement des communications mobiles à accès multiple par différence de

code (AMDC), programme lancé par l'Institut de recherche en électronique et en télécommunications de Corée (voir l'encadré). Le gouvernement coréen a mis sur pied cet important programme de recherche à la suite d'un transfert de technologie américaine de 17 millions de dollars, afin de répondre à la demande nationale visant à concevoir et à fabriquer en Corée du matériel concurrentiel à l'échelle internationale.

L'Institut de recherche prévoit lancer le matériel AMDC sur le marché à l'automne 1994, de concert avec les entreprises Hyundai, Goldstar et Samsung, qui mettront au point les combinés et l'infrastructure. Le ministère coréen des Communications a décidé que la technologie AMDC sera adoptée par l'actuel exploitant du service cellulaire en Corée, la Compagnie de téléphone mobile de Corée, et par le nouvel exploitant de ce service qui sera choisi en 1994. L'actuel fournisseur du service mobile, la Compagnie de téléphone mobile de Corée, ne peut participer financièrement à la deuxième entreprise exploitante.

Pour obtenir plus de renseignements sur le marché des télécommunications en Corée ou un résumé des consultations canado-coréennes sur les télécommunications, veuillez communiquer avec la Direction des télécommunications internationales d'Industrie Canada (voir l'encadré p. IV).

tant sur place et qu'elles prennent conscience d'un mouvement dans tous les secteurs en vue d'accroître la participation des Saoudiens.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des télécommunications internationales d'Industrie Canada, avec la Direction de l'expansion du commerce en Afrique et au Moyen-Orient d'AECIC, ou avec l'ambassade du Canada à Riyad.

Coopération entre l'IRET et le CRC en matière de recherche sur les télécommunications

Dans la semaine du 20 septembre, des représentants des gouvernements canadien et coréen ont discuté de la politique des télécommunications. Quinze entreprises canadiennes étaient présentes au kiosque national du Canada à COMNET Corée 93, sous la responsabilité d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, et le pavillon du Canada tenait une semaine thématique sur les télécommunications à l'exposition internationale Taejon 93. La signature d'un protocole d'intention entre le Centre de recherches sur les communications (CRC) et l'Institut de recherche en électronique et en télécommunications (IRET) de Corée a lancé les activités de la semaine thématique. Le protocole est en vigueur pour une période de cinq ans et couvre les communications mobiles, les communications par satellite et la technologie des semi-conducteurs. Il facilitera le transfert et la protection de la propriété intellectuelle, l'échange de personnel technique, la recherche conjointe et l'organisation de symposiums, de séminaires et de conférences.

L'Institut coréen est en relation depuis longtemps avec le secteur canadien des télécommunications. Il avait en effet demandé à Télésat Canada de préparer une étude de faisabilité et une définition des systèmes pour le KOREASAT. Il avait collaboré avec Teltech sur la tech VSAT mise au point CRC.

Arabie Saoudite

suite de la page VII

millions de dollars, ce qui démontre que le Canada est en mesure d'augmenter ses ventes, surtout parce qu'il jouit d'une excellente réputation en Arabie Saoudite en ce qui concerne le matériel et l'expertise de pointe en matière de télécommunications. Toutefois, il importe que les entreprises aient un agent ou un représen-

